



DEPARTEMENT DE L'ESSONNE  
ARRONDISSEMENT DE PALAISEAU  
CANTON DE GIF-SUR-YVETTE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 22 JANVIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux janvier à 20 heures et 30 minutes, le conseil municipal, légalement convoqué le 18 janvier 2024, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Pierre-Alexandre MOURET, Maire.

Présents : M. Pierre-Alexandre MOURET, Maire, M. Serge BLIN, Mme Sophie CAMPISCIANO, Mme Françoise BALTHAZARD, Adjoint au maire, M. Pascal AMBROISE, M. Zaïme ALI-BELHADJ, Mme Pascale BEAUCHENE, M. Valentin BLOT, Mme Dominique GUILLAN, M. Rémi JEANNOT, M. Benoit JULIENNE, Mme Marie-France LAUNET, M. Claude PREVOST conseillers municipaux

Représentés : Mme Martine MONTARON par Mme Françoise BALTHAZARD  
Mme Sandrine MOURET par Mme Dominique GUILLAN

Absents : Aucun

Secrétaire de séance : M. Zaïme ALI-BELHADJ

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Pouvoir : 2

**2024-01-03**

**OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AUPRÈS DE LA  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PARIS-SACLAY (CPS) POUR LA  
COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES  
(CLECT) - MOFIFICATION**

**Rapporteur : Pierre-Alexandre MOURET**

**VU** la délibération 2020-122 du 16/07/2020 de la Communauté d'agglomérations Paris-Saclay relative à la création et composition de la Commission locale d'évaluation des Charges Transférées (CLECT), demandant aux conseils municipaux de désigner leurs représentants

**VU** la délibération 2020-06-30/10 du 1<sup>er</sup> juillet 2020 désignant les représentants de la commune auprès de la communauté d'Agglomération Paris-Saclay pour la commission locale d'évaluation des Charges Transférées (CLECT)

Accusé de réception en préfecture  
091-219105384-20240122-2024-01-03-DE  
Date de réception préfecture : 31/01/2024

**CONSIDÉRANT** la démission du 1er adjoint ayant pris effet le 28 novembre 2023, date de la réception de l'acceptation de celle-ci par le Préfet de l'Essonne.

**CONSIDÉRANT** que la Communauté d'agglomération Paris-Saclay (CPS) demande à la Commune de désigner 1 membre titulaire et 1 membre suppléant pour la représenter au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT),

**VU** le Bureau Municipal du 16 janvier 2024,

Entendu l'exposé,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré à l'unanimité sans abstention,**

- **DÉSIGNE** les représentants de la commune auprès de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la manière suivante :
  - Membre titulaire : Pierre-Alexandre MOURET,
  - Membre suppléant : Pascal AMBROISE

Publié sur le site de la commune

Le secrétaire de séance  
**Zaïme ALI-BELHADJ**

Fait et délibéré à Saint-Aubin,  
Le 22 janvier 2024

Le Maire,  
**Pierre-Alexandre MOURET**



*Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication ou notification.  
Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification.*

Accusé de réception en préfecture  
091-219105384-20240122-2024-01-03-DE  
Date de réception préfecture : 31/01/2024